

comprend plutôt que sa sécurité dépend de l'acceptation fondamentale d'un fait: nous formons une famille où la sécurité de chacun ne se conçoit pas sans la sécurité de tous. Nous ne pouvons plus, du moins en Europe, compter sur les forces militaires pour garantir la sécurité. Il y va de l'intérêt du Canada de favoriser cette évolution, et c'est pourquoi j'invite la Chambre à appuyer la motion.

M. Bill Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): Monsieur le Président, je saisis avec plaisir cette occasion de parler du prochain sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui aura lieu bientôt à Paris.

En 1975, lorsque cette conférence, la CSCE, s'est entendue sur une première série de principes et d'engagements, nous étions au milieu d'une ère de peur et de tensions. La CSCE est née de la volonté de dépasser cette peur et ces tensions pour trouver des principes et des droits communs et commencer à bâtir une Europe nouvelle.

Aujourd'hui, 15 ans plus tard, nous sortons de la révolution pour entrer dans la phase de reconstruction. Les bouleversements ont été si soudains et si profonds qu'il a été facile de se laisser emporter par l'euphorie au lieu de réfléchir sérieusement à l'énormité des changements.

M. Vaclav Havel, président de la République socialiste de Tchécoslovaquie, a, je crois, le mieux décrit les énormes changements qui se sont produits en Europe lorsqu'il a dit, et je cite:

De toute évidence, ils n'avaient aucune idée du processus qu'ils mettaient en branle ni du rythme précipité qu'allaient prendre les événements. Nous étions bien conscients du nombre énorme et croissant des problèmes qui se cachaient sous le masque mielleux et figé du socialisme. Mais je crois qu'aucun d'entre nous n'a soupçonné qu'il faudrait si peu pour que ces problèmes se manifestent dans toute leur étendue et pour que les aspirations de ces nations s'expriment avec une telle force. Le masque est tombé si rapidement que, trop absorbés par notre travail, nous n'avons même pas eu le temps de nous en étonner.

Comme l'a mentionné M. Havel, le processus de la CSCE a été le premier catalyseur de ces changements: il a concrétisé et élargi l'engagement de certaines nations à respecter des droits qu'elles ne reconnaissaient pas auparavant, a exercé des pressions constantes et irrésistibles en faveur du respect de ces engagements et a finalement créé des habitudes et présenté des modèles de nations travaillant ensemble pour l'avancement de valeurs de base communes.

Initiatives ministérielles

Une nouvelle Europe étant née, la CSCE doit, pour s'y adapter, élargir ses principes initiaux afin de renforcer le nouvel ordre.

• (1320)

L'engagement du Canada envers l'Europe est à la fois pragmatique et profond. Nous y sommes spirituellement et matériellement liés. L'OTAN, la CSCE et la Communauté européenne constituent les trois piliers de notre conception de la nouvelle Europe.

Au Canada, nous applaudissons ce qui se passe outre-Atlantique. Nous voyons dans la CSCE un moyen d'édifier une Europe qui ne serait pas à l'écart du reste du monde, mais en ferait pleinement partie. La nouvelle Europe doit être un modèle pour les autres, un modèle de la communauté d'objectifs qui peut permettre au monde de s'occuper sérieusement des autres problèmes pressants de la planète.

Parallèlement à la nouvelle Europe, une nouvelle CSCE doit émerger, flexible, pouvant croître et s'adapter grâce à une structure que le changement renforce au lieu d'affaiblir.

Le sommet de la CSCE qui s'ouvrira à Paris le 19 novembre constituera une excellente occasion pour renforcer les idéaux, les valeurs, les intérêts et les aspirations partagés de la nouvelle Europe. Le processus de la CSCE doit être institutionnalisé, régularisé et politisé. La Conférence doit pouvoir s'adapter aux besoins changeants de ses membres, dont témoigne la révolution européenne de la dernière année.

Cinq éléments précis seront critiques pour la nouvelle CSCE.

Le premier, c'est la nécessité d'établir une structure dotée d'une direction et d'un leadership politiques forts. Pour que le processus de la CSCE garde toute sa légitimité, les peuples de nos pays doivent s'apercevoir qu'il est contrôlé et guidé par leurs propres dirigeants.

Le second élément consiste à donner à la CSCE un caractère vraiment démocratique et représentatif. Les principes de la CSCE sont des principes de démocratie. Le Canada juge important que le sommet de Paris mène à la création d'une assemblée européenne où tous les États seraient représentés et qui se réunirait pour discuter des questions relevant de la CSCE.

Troisièmement, il y a la formation du centre de prévention et de règlement des conflits de la CSCE. Un tel centre multilatéral peut jouer un rôle crucial dans la vérification et l'échange des renseignements liés aux